



LE MOUVEMENT POPULAIRE

Bouches-du-Rhône  
13e circonscription

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

Le 22 janvier 2010

### **Le SAN Ouest-Provence pris en otage, la Justice bafouée**

Malgré sa condamnation à 5 ans de privation de ses droits civiques et civils Bernard Granié vient d'annoncer que ses avocats « *considèrent que rien ne s'oppose à la poursuite de [ses] mandats* » et qu'il a donc « *l'intention de continuer à exercer en toute légalité, avec la confiance et l'appui des maires des six communes de Ouest Provence* ».

Pourtant, l'inéligibilité de Bernard Granié est assortie d'une exécution provisoire : les juges ont donc spécifiquement signifié que cette partie de la condamnation est applicable immédiatement, seule la peine de prison étant suspendue par la procédure d'appel.

A qui Bernard Granié veut-il faire croire que l'avis de ses avocats prévaut sur une décision de Justice ? Par sa déclaration publique, l'ex-président du SAN bafoue la Justice et les institutions françaises.

Par sa tentative pour se maintenir à la tête de Ouest-Provence, il jette un discrédit durable sur cette structure, au mépris de ceux qui y travaillent et des populations qui vivent sur son territoire.

Réunis hier en comité extraordinaire, nous demandons :

- la démission effective de Bernard Granié de tous ses mandats électifs et fonctions publiques ;
- un audit approfondi par la Cour des Comptes de tous les budgets du SAN et des organes et associations périphériques associées ;
- l'intervention spéciale de la Commission pour la transparence financière de la vie politique
- la transformation du syndicat d'agglomération nouvelle en une communauté d'agglomération ;
- l'annulation de la modification du comité syndical du SAN qui, depuis décembre 2006, permet à la moitié des villes d'Ouest-Provence représentant 30% de la population totale d'imposer leurs vues aux 70% restant ;
- la désignation de nouveaux délégués communautaires parmi les élus municipaux de chaque ville, avec une représentation impérative de chaque opposition municipale.

Avec la multiplication des affaires au sein des Bouches-du-Rhône impliquant de nombreux responsables du Parti socialiste, il serait aisé pour nous de procéder par amalgames et généralisations, ce que nous refusons. Nous sommes persuadés qu'il existe des hommes et des femmes intègres au sein du Parti socialiste. Nous demandons à nouveau à ses responsables départementaux de prendre publiquement position sur le maintien de Bernard Granié à la tête du SAN Ouest-Provence. Nous posons la même question à chacun des maires de Ouest-Provence : au-delà de leurs déclarations polies, soutiennent-ils effectivement Bernard Granié dans son maintien à la tête du SAN et son refus de respecter la Justice ?

Michèle VASSEROT  
Déléguée de circonscription

au nom de l'ensemble des représentants UMP de la circonscription  
(villes de Martigues, Istres, Fos-sur-Mer, Saint Mitre les Remparts, Port-de-Bouc, Port-Saint-Louis)